



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction du service national
et de la jeunesse

LES LYCÉES DE LA DÉFENSE ET LES CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

Conforter la défense dans son rôle d'« escalier social » en dynamisant les dispositifs d'égalité des chances, de formation et d'intégration.



© B. Vechambre - LMA ; T. Lorthois

LES LYCÉES DE LA DÉFENSE

Offrant des enseignements d'excellence (près de 100 % de réussite au baccalauréat) alliés à une politique d'égalité des chances, les six lycées de la défense (Prytanée national militaire de La Flèche, Lycée militaire Charles-de-Gaulle de Saint-Cyr l'École, Lycée militaire d'Aix-en-Provence, Lycée militaire d'Autun, Lycée naval de Brest, École des pupilles de l'air de Grenoble) répondent à trois objectifs majeurs du ministère des armées : l'aide à la famille, l'aide au recrutement et l'ouverture sociale. Ils accueillent au total près de 5 000 élèves de la classe de 6e ou de 2nde aux classes préparatoires aux grandes écoles et aux brevets de technicien supérieur et réservent 15% de places à des élèves lycéens boursiers.

CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

Cinq lycées proposent le dispositif des classes préparatoires à l'enseignement supérieur qui consistent à accueillir au total 120 élèves bacheliers, en priorité boursiers, désireux de poursuivre des études supérieures et de passer les concours des grandes écoles. Au cœur de la politique d'égalité des chances et à l'instar du programme des cordées de la réussite, ce dispositif s'adresse à des élèves motivés et ayant du potentiel, mais qui peuvent être freinés par un manque de confiance en eux ou par des obstacles liés à leur environnement social ou familial. Dispositif tremplin, les CPES atteignent leur objectif puisque la grande majorité des élèves poursuivent en CPGE ou vers des études supérieures.

CARTE DES LYCÉES DE LA DÉFENSE



LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE TUTORAT

Accompagner les élèves pour développer leur ambition
d'accéder à des études supérieures.



Découvrez
une cordée en vidéo

© S. Marc - Marine Nationale ; E. Rabot - SGA/COM

🔗 LES GRANDES ÉCOLES DE LA DÉFENSE (GED) ENGAGÉES DANS LE DISPOSITIF

Le dispositif «cordées de la réussite», dans lequel sont impliqués l'École polytechnique, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'École navale, l'École de l'air et de l'espace, l'ISAE-SUPAERO, l'ENSTA Paris et l'ENSTA de Rennes, permet à des élèves d'être accompagnés par des élèves-officiers ou ingénieurs dès la classe de 4^e vers l'enseignement supérieur. Destiné en priorité aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville, aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée et aux lycéens professionnels, ce dispositif ambitionne de faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances et donner aux élèves les clés pour s'engager avec succès dans l'enseignement supérieur.

🔗 ACCROÎTRE L'AMBITION SCOLAIRE POUR OSER LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Grâce à la proximité d'âge et au dialogue de pair à pair, ce parrainage crée une relation privilégiée entre l'étudiant et l'élève dans une perspective de promotion sociale. Les cordées permettent un accompagnement global des élèves dans la construction de leurs parcours d'orientation grâce à de multiples leviers : actions d'ouverture sociale et culturelle, lutte contre l'autocensure, découverte des différents horizons professionnels, travail sur la prise de parole et la confiance en soi, etc.



🔗 CHIFFRES CLÉS 2020-2021

402 tuteurs engagés

auprès de **2 106** élèves bénéficiaires

issus de **65** établissements